



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir

**Direction départementale
des Finances publiques d'Eure-et-Loir**
3, place de la République
28019 CHARTRES cedex
TELEPHONE : 02 37 20 72 54
MÉL. : ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques d'Eure-et-Loir

Le directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 21 octobre 2019 portant nomination de M. Gradzig EL KAROUI, Directeur départemental des Finances publiques d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n°19c/2021 du 25 janvier 2021, portant délégation de signature en matière de fixation des jours et horaires d'ouverture des services déconcentrés de la Direction

Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir, et en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle de ces mêmes services ;

ARRÊTE :

Article 1er

Dans le cadre d'un transfert informatique,

> le Centre des Finances Publiques de Chartres (Service des Impôts des Particuliers, Service des Impôts des Entreprises, Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, Paierie Départementale, Service Départemental des Impôts Fonciers), sis 3 place de la République – 28000 CHARTRES ;

> le Service des Impôts des Particuliers de Dreux et l'antenne de Dreux du Service des Impôts des Entreprises d'Eure-et-Loir, sis 1 bis rue des Granges, 28100 DREUX.

seront fermés exceptionnellement au public le mardi 1^{er} mars 2022.

Article 2

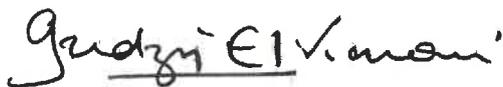
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Chartres, le 23 février 2022

Par délégation du Préfet,

Le Directeur départemental

des Finances publiques d'Eure-et-Loir,



Gradzig EL KAROUÏ
